NEWSFLASH

Planification financière et successorale

Comment planifier son budget pour plus de sérénité à la retraite

Quelle épargne vous reste-t-il à la fin du mois? Combien payez-vous mensuellement pour votre véhicule? Avez-vous prévu des provisions pour vos dépenses extraordinaires? Mettez-vous de l'argent de côté pour votre retraite?

Généralités

Le citoyen suisse lambda se penche rarement sur ses dépenses de façon détaillée, tant qu'il a encore quelques francs dans son porte-monnaie à la fin du mois ou que son compte n'est pas à découvert! Ce n'est que lorsqu'il doit faire face à des changements au niveau de sa situation financière qu'il commence à planifier son budget.

Souhaitez-vous devenir propriétaire ou investir dans votre logement? Envisagez-vous à long terme de prendre une retraite anticipée ou de réduire votre temps de travail? Rêvez-vous d'une retraite partielle? Souhaitez-vous maintenir votre niveau de vie à la retraite? Avez-vous le choix entre le versement de la rente ou le retrait du capital de votre caisse de pension? Prévoyez-vous des achats importants, dans les années à venir?

Tous ces objectifs peuvent entraîner une perte de gains, au moment du départ à la retraite. En effet, ni les revenus du 1er pilier (AVS), ni ceux du 2e (caisse de pension) ne suffisent en général à couvrir les dépenses une fois à la retraite.

L'écart de revenu

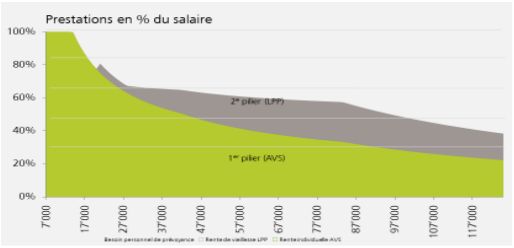

RAIFFEISEN

Les prestations légales pour un revenu compris entre CHF 50'000.00 et CHF 85'000.00 s'élèvent à environ 60% du salaire après le passage à la retraite. Or, maintenir son niveau de vie en requiert 80%.

Voici un exemple:

- Un couple vit avec un revenu annuel de CHF 100'000.00 (brut) avant le départ à la retraite;
- Le revenu nécessaire après le départ à la retraite correspond donc à CHF 80'000.00;
- Le revenu des rentes se monte cependant à CHF 68'000.00 (AVS et caisse de pension).

L'écart de revenu de CHF 12'000.00 par an doit donc être financé par le 3e pilier et le patrimoine que l'on a épargné par ses soins, si possible tout au long de sa vie.

Sachant que l'espérance de vie moyenne pour un homme de 65 ans vivant en Suisse est de 20 ans selon les statistiques, ce dernier doit donc pouvoir couvrir l'écart de revenu pendant ce laps temps et disposer d'un capital épargne de CHF 240'000.00.

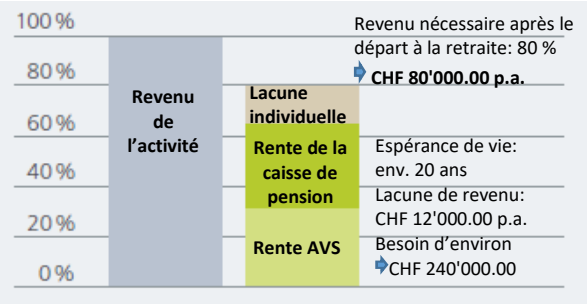

Budget

Coûts fixes

Etablir un budget mensuel n'est pas aussi difficile qu'il y paraît. La plupart des gens connaissent par cœur certaines dépenses, comme les primes d'assurance-maladie, les impôts, le loyer ou les frais d'hypothèque et annexes. On peut par exemple facilement déterminer les primes d'assurance et l'on sait également la plupart du temps si l'on dispose encore d'argent ou non à la fin du mois! Bien que les coûts de logement, les primes d'assurance-maladie et les impôts représentent généralement plus de la moitié des dépenses totales, ils ne sont toutefois pas les positions décisives du budget personnel. En revanche, on sous-estime le plus souvent les frais de véhicule, qui comprennent non seulement l'entretien, la taxe sur le trafic routier, l'assurance et l'essence, mais aussi des réserves pour de nouveaux pneus ou des réparations. Les dépenses pour un véhicule atteignent ainsi vite CHF 500.00 ou plus par mois.

Dépenses variables

Les dépenses non mensuelles et l'ensemble des dépenses variables comme les loisirs, cadeaux et frais divers, peuvent s'avérer délicates à prévoir et doivent donc être bien planifiées. Le calcul des dépenses imprévisibles, comme des factures de dentiste ou des réparations de votre véhicule, sont tout particulièrement délicates à budgéter.

RAIFFEISEN

L'établissement de votre budget
Soyez donc réaliste en ce qui concerne votre budget. N'essayez pas de simplement recopier des chiffres depuis un modèle. Utilisez ceux qui correspondent à votre situation réelle, pour bien planifier vos dépenses. Un budget vous permettra de déceler les catégories de coûts où vous pouvez encore faire des économies, où il y a des réserves cachées voire au contraire, des dépenses à éviter. Même de petites économies régulières, sans influence apparente mais systématiques (par exemple pour un compte de prévoyance 3a, un plan d'épargne en fonds de placement), vous permettront de constituer un capital au fil du temps, qui vous aidera plus tard à combler des écarts de revenus.

Voici encore un exemple:

- vous versez CHF 200.00 / mois pendant 15 ans avec l'objectif de placement «revenu», avec 2% de rendement moyen;
- vous prélevez CHF 200.00 / mois pendant 20 ans.

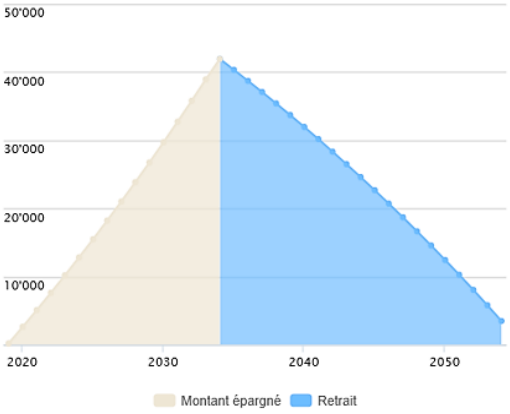

Résultat en chiffres

Epargne	15 Années
Total montant épargné	36'000.00
Produits des intérêts de l'épargne	5'952.45
Total général	41'952.45
Prélèvement	**20 Années**
Produits des intérêts des prélèvements	9'540.35
Total des retraits	48'000.00
Montant résiduel	3'492.80

Plus tôt vous commencerez à épargner, plus vous profiterez en plus de rendements supplémentaires sur votre épargne. Vous devrez donc épargner moins d'un coup et pourrez atteindre votre objectif plus facilement.

Utilisez notre calculateur d'épargne et découvrez par vous-mêmes le montant à verser par mois, pour atteindre votre objectif d'épargne ou le rendement sur le versement prévu. Notre calculateur vous permet également de déterminer le montant de vos revenus supplémentaires une fois à la retraite, en affichant les éventuels prélèvements sur une durée déterminée. D'après l'enquête de la Confédération sur le budget des ménages en 2016, l'épargne mensuelle est d'environ 15%, tandis qu'elle était de 12,6% en 2011. Lien

Le calculateur de budget vous aide en effet à tout envisager! Par ailleurs, la plupart de vos données sont déjà à votre disposition en ligne, si vous utilisez l'e-banking Raiffeisen. Consacrez donc quelques minutes de votre temps et investissez dans votre avenir, en planifiant votre budget pour assurer financièrement votre retraite!

Inflation
Attention: l'inflation est un facteur inconnu mais à ne pas négliger, car il peut compliquer la planification de votre budget. Le capital disponible peut s'épuiser plus rapidement, si vous ne prenez pas en compte la hausse des prix.

Réserve
Une réserve pour les dépenses imprévues comme le dentiste, les réparations de votre véhicule, le remplacement des appareils électroménagers dans votre propriété etc. peut aussi s'avérer judicieuse. Elle devrait correspondre à 2 à 4 mois de salaire, selon la taille de votre foyer. Si possible, ne placez pas cet argent à long terme et assurez-vous qu'il soit disponible rapidement, en cas de besoin.

Dépenses après la retraite
Finalement, n'oubliez pas que certaines dépenses ne changeront malheureusement pas après votre départ à la retraite. Vous devrez toujours payer vos frais de logement, vos primes d'assurance-maladie et primes d'assurances diverses, par exemple. Les impôts restent aussi les mêmes ou peuvent même être plus élevés, car vous ne pourrez plus en déduire ni vos frais professionnels, ni le pilier 3a. Les dépenses pour les loisirs et les vacances peuvent elles aussi augmenter, sachant que l'on se réjouit souvent de planifier des vacances hors contraintes dues à l'entreprise ou de partir en excursion spontanée, en fonction de la météo, une fois à la retraite. Voici quelques résultats intéressants d'une enquête du Baromètre de la prévoyance Raiffeisen:

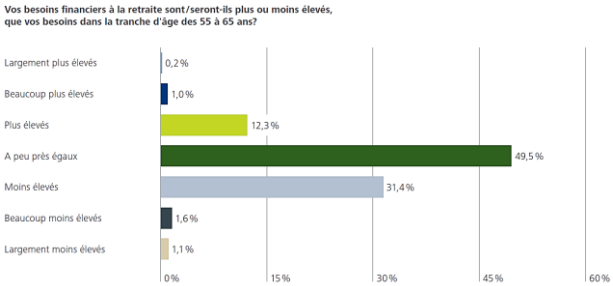

La budgétisation est donc un élément certes essentiel pour les entreprises, mais aussi tout à fait utile aux particuliers, spécialement concernant la retraite.

Prenez garde au principal problème quand on établit un budget: une feuille de route sans route à suivre ne vous sera pas des plus utiles!

RAIFFEISEN